

## CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

### DELIBERATION n°2023/01/24-04-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 24 janvier 2023, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

**Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L. 712-6-1,  
**Vu** les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,

**Considérant** l'avis n°2022/12/08-05 de la Commission de la Recherche d'Aix-Marseille Université en date du 8 décembre 2022 approuvant le projet de création de l'Unité d'appui à la Recherche « HIPE Human Lab »,

### DECIDE :

**OBJET : Création de l'Unité d'appui à la Recherche « HIPE Human » Lab**

Le Conseil d'administration approuve la création de l'Unité d'appui à la Recherche « HIPE Human » Lab.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Membres en exercice : 36

**Quorum classique : 18 présents ou représentés**

Quorum physique : 18

Membres présents : 19

Membres représentés : 9

Fait à Marseille le 24 janvier 2023,

**Eric BERTON,**  
Président d'Aix-Marseille Université

